



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Histoire

de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université d'Evry-Val-d'Essonne - UEVE

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Histoire

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI150007572

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université Evry-Val-d'Essonne.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence d'*Histoire* est une formation généraliste, proposée en formation initiale et continue. Elle accueille une centaine d'étudiants en première année (L1), une cinquantaine en deuxième année (L2) et une quarantaine en troisième année (L3). En complément des cours d'histoire, couvrant les quatre disciplines historiques, la formation intègre des enseignements d'ouverture (sous forme d'enseignements obligatoires ou d'UE libres) vers d'autres disciplines des *Sciences humaines et sociales*, ceci en fonction du parcours envisagé (géographie pour le parcours *Géographie et enseignement*, histoire de l'art et enseignements connexes pour le parcours *Civilisations et sociétés*) et selon un rythme de spécialisation progressive. Ces deux parcours sont proposés en L3, à partir d'un tronc commun intitulé « Histoire classique » en L1 et L2. Cette voie est complétée par un parcours bidisciplinaire *Histoire/mineure Sociologie* ouvert dès la L1, mais qui n'accueille que très peu d'étudiants (cinq étudiants inscrits), et ne va fermer, tout comme son équivalent *Sociologie/mineure Histoire* intégré dans la mention *Sociologie*. La formation comporte également des enseignements visant l'acquisition de compétences complémentaires et transversales (informatique, langue vivante) ainsi qu'un volet de préprofessionnalisation par le biais de deux enseignements de PPP (Projet Personnel Professionnel) qui seront complétés par un troisième en 3^{ème} année dès le prochain contrat quinquennal.

La licence d'*Histoire* permet la poursuite des études dans le domaine de l'histoire et de la préparation des concours de l'enseignement, mais également l'accès à une large palette de formations complémentaires dans le domaine des *Sciences humaines et sociales*. Après poursuites d'études, les diplômés de cette formation ont accès à des domaines professionnels variés : enseignement, recherche, métiers en lien avec le patrimoine, la culture, l'aménagement du territoire, le journalisme. Le dossier indique également que l'intégration en milieu professionnel est possible directement à l'issue de cette formation (emplois accessibles à partir du niveau bac+3).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence d'*Histoire* est la seule formation de ce genre dispensée dans une université du Sud de Paris et de l'Essonne. Elle joue à ce titre un rôle important et complète l'offre de formation de l'UEVE dans le domaine des *Sciences humaines et sociales*.

L'architecture de la formation est dans son ensemble cohérente et pourrait gagner encore en lisibilité avec le projet de mise en place d'une double licence *Histoire/Sociologie*.

La progression pédagogique est bien respectée, les étudiants pouvant acquérir un solide socle de connaissances en histoire (avec prédominance cependant de la période contemporaine) et dans des disciplines connexes, en fonction du cursus et de l'orientation professionnelle retenus (géographie, histoire de l'art, sociologie, économie...). En première année, des enseignements de méthodologie universitaire et disciplinaire complètent les enseignements de manière judicieuse et améliorent l'acquisition des compétences transversales. L'intégration des enseignements d'ouverture est cohérente : des cours de ce type sont présents à tous les niveaux de la formation sous forme d'une UE « d'ouverture pluridisciplinaire » (semestre 1) ou bien par le dispositif d'UE libres selon les préconisations mises en place à l'UEVE (semestre 2 à 4). Pensés d'abord comme base de la (ré-)orientation en première année, ces enseignements prennent successivement une place importante à propos de la spécialisation de l'étudiant à partir de la deuxième année. Ces enseignements complémentaires sont par la suite intégrés dans la maquette en fonction des besoins et en cohérence avec le parcours. Cette architecture est dans son ensemble logique et justifiée. On peut cependant regretter l'abandon d'une plus large ouverture vers d'autres disciplines en première année (suppression des options de droit et de gestion pour des raisons de coût), ce qui réduit également le nombre de passerelles vers d'autres formations et limite fortement les réorientations possibles. L'absence de passerelles vers des licences professionnelles est regrettable.

La formation permet aussi l'acquisition de compétences additionnelles en informatique et dans une langue vivante. L'apprentissage d'une deuxième langue vivante est obligatoire tout au long du cursus - avec l'objectif de l'acquisition du niveau B2/CLES2 -, mais on regrette son intégration peu cohérente dans la maquette : en première et deuxième années, la LV2 figure comme option dans les UE libres, au semestre 5 on l'affiche comme obligatoire en tant qu'« enseignement didactique » du parcours *Géographie et enseignements* pour la voir totalement disparaître au semestre 6 (selon les indications du dossier, pour des raisons de coût).

La licence d'*Histoire* intègre également un volet de préprofessionnalisation, porté par l'enseignant référent, mais également par des enseignements spécifiques. Pour l'instant, les enseignements de Projet Personnel Professionnel (PPP) ne concernent que les deux premières années de la formation. Dans le cadre de ces enseignements, les étudiants sont amenés à une réflexion sur le rapport entre leur propre identité et les attentes du monde du travail (première année), puis en deuxième année à une recherche documentaire sur un métier précis et ses exigences. L'intégration d'un tel enseignement au niveau de la troisième année (avec un stage, dont la durée n'est pas précisée dans le dossier) est prévue pour le prochain contrat quinquennal. Cela semble cohérent puisque c'est généralement à ce niveau d'études que le projet professionnel prend une forme plus concrète. Les étudiants qui souhaitent s'orienter vers les métiers de l'enseignement - débouché toujours essentiel pour ce type de formation - ont également la possibilité de choisir un enseignement « préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement » dans le cadre de l'UE libre en première et deuxième années. On s'étonne en revanche de l'absence de la possibilité de faire un stage dans la formation actuelle : aucun stage obligatoire n'est intégré dans la maquette (à l'exception de la mise en perspective d'un court stage dans le cadre des PPP de la troisième année de licence à mettre en place). Le dossier ne précise pas si et comment les étudiants peuvent faire un stage non obligatoire.

On peut également regretter l'assez faible ouverture vers l'international, qui serait pourtant un atout pour des étudiants qui désirent intégrer un champ professionnel autre que l'enseignement : depuis 2011/2012, trois étudiants de troisième année sont partis à Montréal, d'autres étudiants (on ignore le nombre exact) sont partis dans le cadre des échanges ERASMUS vers d'autres destinations européennes.

Les modes d'évaluation choisis correspondent aux dispositifs classiques (contrôle continu pour les TD, examen terminal pour les CM), la pertinence de ce choix ne peut être appréciée dans le détail faute d'indications plus précises. Il convient de souligner l'importance accordée au présentiel dans l'évaluation (deux absences injustifiées en TD entraînent la défaillance au contrôle continu et le passage obligatoire en deuxième session de l'examen). Ce dispositif joue également son rôle quant aux préoccupations pour la réussite des étudiants. La répartition des crédits sur les différents types d'enseignements est dans l'ensemble cohérente, à l'exception d'une attribution étonnante d'ECTS en semestre 4 où l'équilibre entre les crédits attribués et le volume horaire de l'enseignement n'est pas

respecté, sans explications dans le dossier : à l'UE 41 : « Enseignements fondamentaux » sont attribués 9 ECTS pour 90h, mais l'UE 42 « Enseignements fondamentaux et complémentaires », qui ne comporte que 36h, vaut 7 ECTS.

Les différentes actions d'aide à la réussite sont un véritable atout de cette formation. On peut citer plusieurs mesures : dispositif d'enseignant référent (qui permet un suivi personnalisé de l'étudiant), tutorat en présentiel et tutorat en ligne (ces deux formes de tutorat assurées par des étudiants de master) ainsi que les ateliers de soutien et de remise à niveau en vue de la préparation des examens. Le pôle « ingénierie pédagogique » de la formation est un support utile supplémentaire qui permet une gestion performante des différents dispositifs énumérés. Ceux-ci s'adressent surtout aux étudiants de L1, mais le tutorat est également proposé en L2 et L3. Il convient de souligner et de saluer l'engagement fort de l'équipe pédagogique, qui a conduit à des résultats très satisfaisants et encourageants : on peut constater la réduction assez conséquente du taux d'abandon (passant de 27-26 % en 2008-2010 à seulement 20-19 % en 2011-2013) en première année ainsi que l'obtention d'un meilleur taux de réussite aux examens de fin d'année de cette première année d'études (entre 39 et 54 %).

La qualité du pilotage est un autre point fort de la formation. L'équipe mène une réflexion constante sur le public étudiant, ses spécificités et ses attentes, ce qui lui permet d'ajuster plus particulièrement les mesures de soutien et d'aide à la réussite. Elle met à profit les différentes évaluations (autoévaluation menée par l'établissement, évaluation semestrielle des enseignements par les étudiants) et se montre réactive à propos des attentes des étudiants. On note également la présence d'un véritable conseil de perfectionnement, qui intègre des personnalités extérieures à la réflexion sur la formation.

Le seul point à améliorer concerne le suivi des diplômés. On regrette en effet le manque de visibilité du devenir des étudiants diplômés et non-diplômés. Une bonne partie des étudiants intègre une formation de master : 43 à 50 % des étudiants diplômés de la licence d'*Histoire* s'inscrivent pour un master en histoire à l'Université d'Evry. Mais à propos des autres, aucune information n'est disponible : poursuites d'études ? insertion professionnelle directe ?

- Points forts :
 - Complémentarité et cohérence globale des enseignements.
 - Dispositif performants d'aide à la réussite et de lutte contre l'abandon précoce ; encadrement des étudiants fragiles.
 - Pilotage efficace intégrant l'évolution de la population étudiante rentrante et de ses besoins.

- Points faibles :
 - Faible visibilité sur le devenir des étudiants sortants.
 - Mobilité internationale peu développée (malgré les enseignements de deux langues vivantes).
 - Faibles possibilités de réorientation ; manque de passerelles vers d'autres formations en première année ; absence d'informations sur la possibilité de faire un stage dans la formation actuelle.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable d'améliorer la visibilité sur le devenir des étudiants sortants de la formation, diplômés ou non. Le maintien d'une plus grande ouverture disciplinaire en première année est souhaitable afin d'offrir plus de passerelles vers d'autres formations aux étudiants en réorientation. Dans ce même sens, une réflexion sur les possibilités de réorientation vers des licences professionnelles semblerait utile.



Observations de l'établissement

Evry, le 17 avril 2014

Affaire suivie par :
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

**L'administrateur Provisoire de
l'Université d'Evry Val d'Essonne**

A

**Jean-Marc GEIB
Directeur de l'Agence d'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur
Section des Formations et des Diplômes**

Objet : Evaluation des licences vague E
Réf AERES : S3LI150007572

Nous avons pris connaissance avec le plus grand intérêt de votre rapport concernant la licence mention « Histoire ». Nous tenons à remercier l'AERES pour l'efficacité et la qualité du travail d'analyse qui a été conduit.

Ce rapport a été transmis au responsable de mention et au directeur d'UFR concernés, qui nous ont fait part en retour de leurs commentaires que vous trouverez ci-joint.

Nous espérons que ces informations vous permettront de bien finaliser l'évaluation des formations de l'Université.



Michel GUILLARD

EVALUATION DES DIPLOMES LICENCES – VAGUE E

Observations	
Domaine	Sciences humaines et sociales
Mention	Histoire
Demande n°	S3LI150007572
Responsable de mention	Serge Bardet

Nous avons pris connaissance avec le plus grand intérêt de votre rapport concernant l'évaluation *a posteriori* notre licence en cours (projet quadriennal 2010-2013, prorogé d'un an) et nous voudrions en particulier remercier les évaluateurs au nom des différents responsables pédagogiques, dont le *travail* est explicitement reconnu à la p. 3 du rapport. Par les temps qui courent, c'est, réellement, une source de satisfaction.

Pour sa part, le département souhaite apporter un correctif factuel et quelques observations.

CORRECTIF FACTUEL :

Le parcours bidisciplinaire Histoire/mineure Sociologie n'est pas destiné à devenir un parcours de 3e année [p. 2, § 2] : en tant que tel, il sera totalement éteint après validation de la licence par les deniers inscrits (actuellement en L3). Nous espérons pouvoir lui substituer dès la rentrée de septembre 2015 (début du prochain quinquennal en cours d'accréditation) une *double licence histoire/sociologie* débouchant sur la délivrance de deux diplômes.

OBSERVATIONS :

-Nous sommes évidemment sensibles aux appréciations élogieuses portées sur « une architecture cohérente », une « progression pédagogique bien respectée », voire « judicieuse », « logique et justifiée » ; et nous serions portés à regretter avec les évaluateurs [p. 2 du rapport] « l'abandon d'une plus large ouverture vers d'autres disciplines en première année (suppression des options de droit et de gestion) ». Il faut toutefois préciser que ces options ne sont pas purement et simplement abandonnées : elles figurent toujours dans les maquettes que nous entendons faire accréditer (les ouvrir ou non pourra, en effet, dépendre des moyens qui nous seront alloués, variables en fonction de nos effectifs [qui influent sur la dotation *via* le ratio h/é] et de la politique globale de dépense publique). Elles y sont seulement reportées en L2 ; en effet, s'agissant du droit, une expérience récurrente nous a persuadés qu'il valait mieux attendre que les étudiants aient pris un peu de « bouteille » et qu'ils aient été un peu « décantés ». S'agissant de l'option gestion, dès lors que nous n'avions plus parmi nous un collègue (élu à Paris Dauphine) qui en avait fait un excellent outil d'adaptation des bacheliers technologiques à une logique académique universitaire, il ne nous a plus semblé nécessaire de l'attacher à la L1. Il ne nous semble pas absurde d'en faire, dès lors, une toute première amorce de préparation à la coloration progressive du cursus vers un créneau important du Master et du laboratoire adossé (IDHES-Evry, UMR 8533) : l'histoire des entreprises.

-Sur la question des stages et de l'insertion professionnelle, nous partageons l'avis du rapporteur avec d'autant moins de réserve que nous avons d'ores et déjà prévu dans le projet 2015-2019 (déjà rendu) la possibilité (en option) d'un stage en milieu professionnel chaque semestre du S2 au S6. Ces stages seront cadrés par une rédaction soignée et adaptée du RCC dès que sera venu le moment de le faire valider par la CFVU. Il nous a semblé, en revanche, que, faute d'une expérience antérieure suffisante et, il faut le dire, d'une claire unanimité interne sur cette question, il n'était pas souhaitable de passer immédiatement à une *obligation* de stage. Dans l'esprit des rédacteurs, c'est ce qui est visé à l'horizon du prochain projet quinquennal.

-De même, le déséquilibre proportionnel entre crédits ECTS et temps présentiel étudiant (au S4), qui relève clairement de ce que le rapporteur qualifie lui-même (p. 2) de « prédominance de la période contemporaine », a déjà été corrigé en L3 et ne devrait plus apparaître dans le projet déjà déposé.

-S'agissant du manque d'informations sur le devenir des étudiants, nous ne pouvons qu'y souscrire : les initiatives individuelles à l'intérieur du département ne peuvent suppléer indéfiniment la PAE (Plateforme d'Accès à l'Emploi), laquelle, jusqu'à présent, n'était pas en mesure de travailler sur un champ plus large que les licences professionnelles. Désormais en restructuration grâce à l'action de sa directrice actuelle, elle a ajouté l'ensemble des formations à sa mission d'investigation sur le devenir des étudiants à 30 mois et, si possible, à 6 ou 12 mois : à l'avenir, nous devrions bénéficier de données évidemment utiles et nécessaires.

-Accord encore sur la question des débouchés vers les licences professionnelles. Mais, là encore, nous avons déjà réagi : nous avons commencé d'inclure dans les documents d'information et d'orientation des indications sur les L Pro sur lesquelles notre filière peut déboucher localement ou à l'échelle régionale ; mais surtout nous portons, par l'entremise de notre géographe, un projet propre de licence pro « *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel* » fortement coloré par la valorisation du patrimoine naturel (non prévu par la nomenclature actuelle, mais tout aussi « culturel », tout aussi produit par l'histoire, et mal pris en compte par les L Pro de même intitulé).

On voit donc que nous ne sommes nullement surpris des recommandations que l'AERES nous a adressées.

Nous espérons que ces informations vous permettront de bien finaliser l'évaluation de notre licence et vous prions de croire à l'expression de notre considération.

Serge BARDET
Responsable coordinateur de la licence
d'Histoire (U. d'Évry Val d'Essonne)
Alain MICHEL
Directeur du département d'Histoire
(Université d'Évry Val d'Essonne)